

ASSEMBLEE PROVINCIALE de Liège - Saison 2023-2024

Eupen, le mardi 21 mai 2024 - 19h30

La réunion est présidée par M. Riga.

Le Comité provincial souhaite la bienvenue aux clubs liégeois.

Herzlich willkommen an die Klubvertreter.

Herzlich willkommen zur Versammlung der Basketballvereine von der Provinz Lüttich. Die erste Versammlung in der Deutschsprachigen Gemeinschaft!

Das Provinzial Komitee bedankt sich bei den Mitgliedern des Vereins aus Eupen, der uns heute Abend empfängt, und insbesondere bei seinem Präsidenten, Herrn Jean-Marie Leisten.

Le CP souhaite aussi la bienvenue à :

- Les membres du CDA présents : Mme Joliet et M. Delchef
- Les parlementaires liégeois présents : Mmes Ceronne, Gerardy, MM. Grignet, Halin, Dardinne, Lerousseaux, Dheur et Lejeune
- M. Simon Maréchal, membre de la commission coupes.
- Les membres du Conseil judiciaire provincial sont absents non excusés malgré les obligations statutaires (PA38).

Les membres du Comité Provincial présents : Mmes Corbisier, Lebrun et Pallen, MM. Vinci, Warengien, Denotte ainsi que M Putz de la Commission Administrative et secrétaire de la Commission Formation Arbitres.

M. Ghiezen sortant et rééligible est absent pour raisons médicales. Le président demande que sa candidature soit maintenue à l'assemblée des clubs. Ceux-ci marquent leur accord à l'unanimité.

Le secrétariat de cette assemblée est tenu par Mme Aline Pallen, secrétaire provinciale.

Avant de débiter cette réunion, observons un moment de recueillement à la mémoire de nos amis et parents disparus depuis notre dernière assemblée (pour peu que le CP en ait eu connaissance) :

- M. Italo Esposito, président du Royal MOSA Athlétic Club 1941.
- M. Estrada Tshinyama Kavada (43 ans) joueur du RBC Wanze.
- Mme Delvaux, ancienne joueuse et cheville ouvrière du club St-Michel - Esneux.
- M. Marc Breulet, ancien secrétaire du Basket Coq Mosan Herstal.
- M. Scheffer Antoine, ancien arbitre national et ancien membre de la commission administrative du comité provincial
- M. Jacques Hennet membre fondateur du BC Fléron.
- la maman de Christophe Louis, arbitre
- la maman et grand-mère de Cédric et Noah Mathues, arbitres
- M. Dario Sangali, coach à l' Alliance Flémalle
- M. Maurice Destoop, Roger Hans et Roger Valet anciens arbitres
- M. Stéphan Mobergs papa de Simon Mobergs joueur au RBC Welkenraedt

- M. Philippe Princen, fils de M. Jean Princen arbitre dans notre province et papa de Maxime joueur au BC Comblain
- M. le Docteur Pierre Dejoie, ancien membre du RBC Awans.
- M. Serge Duyckaerts, père de Céline, Sandrine, Maud, William et Christian, membres du RBC Henri-Chapelle et RBC Welkenraedt
- M. Alain Voets, coach de nombreuses équipes de notre province.

Et celles et ceux que nous aurions oubliés.

ORDRE DU JOUR

1.	Vérification des pouvoirs des délégués des clubs
2.	Introduction (Mot du Président)
3.	Mise à l'honneur des membres fédéraux ou des clubs
4.	Rapport du CP
4.1	Rapport CTJ
4.2	Rapport de la CFA
5.	Approbation des différents règlements
6.	Rapport du Groupement des Parlementaires
7.	Présentation du bilan
8.	Approbation des comptes
9.	Interpellations
10.	Présentation du budget
10.1	Vote de la contribution des clubs au budget provincial
11.	Votes spéciaux
12.	Elections des nouveaux membres
13.	Communication des représentants du CDA
14.	Proclamation des résultats du championnat
15.	Divers

1. Vérification des pouvoirs des délégués des clubs

Clubs présents : 40

Clubs absents (A) / excusés (E) / arrivés en retard (R) : 44 (R), 46 (R), 108 (E), 169 (R), 196 (A), 197 (E), 425 (E), 434 (A), 709 (E), 914 (E), 961 (A), 1034 (A), 1058 (E), 1535 (A), 1595 (A), 1727 (A), 1898 (E), 2309 (E), 2329 (E), 2440 (A), 2563 (R), 2700 (E), 2701 (A), 2722 (A), 2724 (E), 2725 (A), 2731 (A), 2732 (E)

Nombre total de voix (max 608) : 410

Quorum : 206

2. Introduction : le mot du président

La saison 23-24 ne restera pas dans les annales de la province de Liège. Jamais depuis la création de l'AWBB autant de descendants vers la P1MM n'avaient été enregistrés ; cela conjugué avec un seul montant vers la R2MM faute d'amateurs.

L'intérêt de nos clubs et des joueurs envers cette division pose question et reste problématique...

Un autre fait marquant de cette saison est le manque récurrent d'arbitres forçant le comité provincial à remettre parfois jusqu'à dix matchs séniors par week-end.

Ce n'est pas tant le nombre d'arbitres qui pose réellement problème mais leur manque de disponibilités. En règle générale, les convocateurs doivent travailler avec un effectif réduit de 40 à 50% sans compter les désistements de dernière minute.

Pouvons-nous les blâmer ? Je ne le pense pas. Comme les joueurs, coachs et tout un chacun, ils veulent consacrer du temps à d'autres activités que le basket et les propositions et les sollicitations ne manquent pas.

Ce ne sont d'ailleurs pas les amendes du PC1 touchant durement beaucoup de clubs qui amélioreront la situation.

Un autre problème inquiétant pour presque tous les clubs est la pénurie de coachs. Cette pénurie n'est pas nouvelle mais elle semble s'aggraver saison après saison. Il suffit de consulter les petites annonces publiées par les clubs à la recherche de la perle rare ou ... pas.

S'engager à être disponible au moins trois fois par semaine demande hélas beaucoup de sacrifices ...

Soulignons aussi que certains coachs surfent sur cette pénurie pour augmenter leurs émoluments sans vergogne.

La loi de l'offre et la demande s'applique même dans notre sport.

« Tout vient à point à qui sait attendre », cela fait plus d'une décennie que le CP Liège milite pour faire supprimer les sanctions sportives pour des erreurs administratives.

C'est fait en grande partie ... permettez-nous de nous réjouir de cette victoire liégeoise.

En effet, qui voudrait encore revivre un début de championnat comptant autant de forfaits administratifs suivis de réclamations et évocations bouleversant les classements à plusieurs reprises.

Ce fut une image désastreuse pour notre sport.

Actuellement, il faut bien admettre que les statuts et leurs subtilités ne sont connus que par un petit nombre de personnes... Il est grand temps de les simplifier et de les dépoussiérer.

D'autre part, cette saison a une nouvelle fois été marquée par une montée de faits de violence et de racisme. Le CP condamne ces comportements inadmissibles mais ne peut malheureusement les en empêcher.

Nous ne pouvons que vous sensibiliser à ce fléau pour qu'à votre tour vous sensibilisiez tous vos membres. Crier, insulter, bousculer, menacer, intimider, frapper, cracher, discriminer les joueurs, les coachs, les arbitres, les dirigeants, ... cela ne se fait pas !

Hélas ce n'est pas évident pour tout le monde !

Terminons tout de même par des notes positives, revenons sur la finale messieurs de la coupe provinciale disputée dans une salle comble avec une ambiance incroyable en présence de nombreuses personnalités dont, entre autres, le ministre-président de la fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce fut une belle propagande pour le basket liégeois.

Citons aussi le titre remporté par le BC Cointe en R1 et son accession en TDM2, le beau championnat de Comblain en TDM1, l'excellent parcours de beaucoup de nos équipes de jeunes régionaux, les 4 des 6 places du podium pour notre province au challenge U12, l'engouement de beaucoup de candidats pour les cours d'arbitrage, ...

Tout cela prouve que le basket liégeois a de beaux jours devant lui... je n'en doute pas

3. Mise à l'honneur de membres fédéraux ou de clubs

Jean Levoz : secrétaire de Cointe de 1975 à 2023, Président depuis 2023.

Jean Princen : le plus ancien arbitre en fonction toutes disciplines confondues.

Les arbitres de la province qui accèdent au niveau régional, par ordre alphabétique :

Melle Alix Melis et M. Philippe Austen

Les clubs :

Royal Ans BC (0425) : 75 ans

Royal Othée basket club (1728) : 50 ans

Royal Basket Ninane (1200) : 50 ans

Royal BC Herve-Battice (1741): 50 ans

4. Rapport du Comité provincial et de ses commissions

CP

Pour : 410	Contre : 0	Abstentions : 0
------------	------------	-----------------

CTJ

Pour : 390	Contre : 0	Abstentions : 20
------------	------------	------------------

CFA

Pour : 406	Contre : 0	Abstentions : 4
------------	------------	-----------------

5. Règlement de la coupe provinciale séniors

Art. 3 Chaque club peut inscrire une équipe par division. Une équipe forfait en championnat est automatiquement forfait en coupe.

Motivations :

Avec les nombreuses équipes inscrites, le CP devra organiser des tours éliminatoires dès le premier week-end du mois d'août, ce qui engendre des forfaits car de nombreuses équipes ne sont pas prêtes.

Avec le manque d'arbitres et les coupes AWBB, les matchs de coupe provinciale en août devront se jouer en semaine s'il y a trop d'équipes inscrites.

Pour : 349	Contre : 31	Abstentions : 30
------------	-------------	------------------

6. Rapport du Groupement des Parlementaires

Pour : 410	Contre : 0	Abstentions : 0
------------	------------	-----------------

7. Présentation du bilan

L'objectif de l'année 2023 était de rester attentif au suivi des dépenses des 3 entités pour retrouver un équilibre entre recettes et dépenses. L'objectif est atteint. Je remercie le président de la CFA et de celui de la CTJ pour leur collaboration dans la gestion du budget. Merci également à la Province de Liège pour le subside qui a permis au CP, à la CFA et à la CTJ de concrétiser certains projets.

8. Approbation des comptes

Pour : 401	Contre : 0	Abstentions : 9
------------	------------	-----------------

M. Ventat (justification de son abstention): Il estime que la double casquette des entraîneurs en CTJ et au sein d'un club n'est pas normale.

9. Interpellations

Néant

10. Présentation du budget 2024

Conscient des difficultés financières des clubs mais soucieux de maintenir l'équilibre des finances, la trésorière propose de fixer la participation des clubs à 150 € pour l'année 2025 (idem 2024) et de maintenir la gratuité pour les frais d'inscription à la Coupe provinciale.

Pour : 384	Contre : 20	Abstentions : 6
------------	-------------	-----------------

Mme Bourbon (justification de son abstention) : Trouve que le montant est trop cher et que la gratuité en coupe provinciale ne concerne pas tous les clubs.

11. Votes spéciaux : PC89 et play-offs

PC 89

Pour : 404	Contre : 6	Abstentions : 0
------------	------------	-----------------

Play-offs P1MM

Pour : 0	Contre : 322	Abstentions : 88
----------	--------------	------------------

12. Elections sur 410 voix exprimées

Le bureau électoral est placé sous la présidence de Mme Joliet, vice-présidente de l'AWBB.
Assesseurs : Mmes Delsemme et Angelucci, Melle Melis et MM. Collard et Austen.

Le CP les remercie pour leur grand professionnalisme et leur efficacité.

Comité Provincial :

Claude Ghiezen :

Pour : 299

Philippe Denotte:

Pour : 292

Parlementaires :

Chantal Gerardy :

Pour : 355

Bernard Dheur :

Pour : 299

Marcel Dardinne :

Pour : 313

Alain Grignet

Pour : 281

Joniaux Christian

Pour : 354

13. Communications des représentants du Conseil d'Administration

Cfr. Mail envoyé à tous les secrétaires de notre province par M. Delchef.

14. Proclamation des résultats

Le président donne lecture des différents champions au niveau provincial : le palmarès est disponible sur le site du CP.

15. Divers

1. Lecture de la lettre de la présidente du BC Haneffe

« Mesdames et Messieurs les Présidents,

Je ne peux pas être présente pour des raisons professionnelles, mais je voulais faire part de ma position sur les décisions de l'AWBB concernant le championnat R2.

Le mercredi 8 mai, j'ai appris que la R2 de BEEZ a été épargnée, classée tout comme le RBCH à la 13e place de sa série.

J'ai demandé à Monsieur Watrin, le secrétaire de notre club, d'envoyer un courriel tout de suite aux autorités de l'AWBB afin d'obtenir des explications.

Le lendemain, un courriel court et impersonnel nous a été envoyé pour justifier les décisions qui avaient été prises.

Suite à une conversation avec certains membres de mon conseil d'administration, j'ai pris la décision de rechercher des solutions qui me permettraient d'obtenir des réponses concernant un manque d'équité envers mon club.

Deux parlementaires liégeois ont été interrogés et je n'ai reçu aucun éclaircissement supplémentaire.

Afin d'envoyer un courrier à l'AWBB dans ce sens, j'ai eu recours à un conseil en mon nom et non en celui de l'organe d'administration du RBCH.

Il est selon moi impensable de se référer à des articles de presse datant des débuts d'années pour évaluer la position d'un club.

Je souhaite principalement obtenir des éclaircissements.

Ce jeudi, lors de notre dernier organe d'administration de cette saison, je ferai part à mes administrateurs de mes démarches et de ma réalité.

Je vous exprime ma gratitude pour votre écoute et je vous souhaite une agréable réunion.

Myriam Kabwe

Présidente du RBC Haneffe. »

2. Les indemnités de formation coûtent chers et mettent à mal les petits clubs. (RBC Aubel)

3. Pourquoi ne peut-on pas jouer à 19 heures le vendredi ? (Collège Saint-Louis)

Il n'est pas interdit de jouer à 19h mais il faut l'accord de l'adversaire. On ne peut donc pas indiquer 19 heures sur son formulaire d'inscriptions.

L'assemblée est clôturée à 22h15 par le président du comité provincial qui remercie les clubs et invités pour leur attention.